

défendu un combat acharné pour destituer les juges qui ont voté contre Eldred! (Bon, d'accord, peut-être que non, mais il aurait certainement fait plus que rédiger des licences de droits d'auteur.)

Il est vrai qu'à l'époque de Jefferson, il n'y avait ni films ni réseaux, mais il existait néanmoins des livres et des inventions de toutes sortes. Certaines personnes gagnaient leur vie en tant qu'écrivains ou créateurs. Il me paraît difficile d'objecter que Jefferson aurait changé d'avis aujourd'hui pour des motifs économiques – je pense plutôt qu'en voyant la facilité du partage des idées sur Internet, il se serait élevé en faveur de lois bien moins restrictives.

Jefferson disait de ces lois qu'elles étaient contraires à la nature humaine, alors qu'à l'époque elles n'affectaient que des personnes possédant de vastes ateliers ou des presses à imprimer – imaginez sa fureur s'il avait constaté que ces lois se révélaient contraignantes pour à peu près tout le monde, et même pour des personnes menant des activités tout à fait acceptables (comme enseigner la danse à votre chien robot Aibo ou réaliser un documentaire).

Maintenant, peut-être que mes détracteurs trouveront dans les arguments de Jefferson matière à des attaques *ad hominem*, comme cela a été le cas pour moi. Et ce n'est pas juste parce que Jefferson l'a dit que sa parole vaut de l'or – ses positions faisaient l'objet de vifs débats à l'époque. Mais quand les propositions du troisième président des États-Unis sont qualifiées de « couplet d'autojustification », de « conneries », d'« extrême gauche », qu'on les juge « égoïstes », « superficielles », issues d'un « crétin », « dégoûtantes », parce qu'elles témoignent « une incompréhension » de la loi (!), ou encore « immorales », on doit s'arrêter un instant pour se demander : que se passe-t-il en ce moment dans le monde ?

Manifeste pour une guérilla en faveur du libre accès

Juillet 2008, Eremo, Italie, 21 ans

Aaron a écrit le *Manifeste pour une guérilla en faveur du libre accès* en 2008 lors d'une rencontre de bibliothécaires en Italie. Il l'a d'abord publié sur son blog avant de le retirer. Ce manifeste a constitué l'une des pièces maîtresses dans les poursuites engagées contre Aaron : le gouvernement souhaitait l'utiliser lors du procès afin d'établir quelles avaient été les motivations d'Aaron lorsqu'il a téléchargé les articles de JSTOR, défendant ainsi qu'il avait l'intention de les diffuser auprès du public. Bien que le manifeste lui ait été attribué en grande partie, le rôle d'Aaron dans sa conception – et la question de savoir si ce texte reflète exactement ses opinions les plus récentes – était un sujet controversé tout au long de la procédure judiciaire. — Benjamin Mako Hill et Seth Schoen

L'information, c'est le pouvoir. Et comme tout pouvoir, certains ne le veulent que pour eux-mêmes. Le patrimoine mondial scientifique et culturel, publié pendant des siècles dans des livres et des revues, fait l'objet d'une numérisation croissante et reste aux mains d'une poignée de sociétés privées. Si vous souhaitez lire les articles relatifs aux trouvailles scientifiques les plus notables, il vous faut dépenser une fortune auprès d'éditeurs comme Reed Elsevier.

Il existe des personnes qui se battent pour changer cet état de fait. L'Open Access Movement¹⁸ a entamé une lutte courageuse pour que les scientifiques ne cèdent pas leurs droits d'auteur, et qu'au contraire, leurs travaux soient publiés sur Internet, afin que chacun puisse y avoir accès.

¹⁸ Mouvement en faveur du libre accès, ndt.

Mais même dans le meilleur des scénarios, ce schéma ne s'appliquera qu'à des objets publiés dans le futur. Tout ce qui a été publié jusqu'à présent aura été perdu.

C'est bien trop cher payé. Ainsi, les universitaires doivent payer pour lire les travaux de leurs confrères ? Pourquoi numériser des bibliothèques entières, si personne n'a le droit de lire le contenu de ces livres sur Google ? Est-il normal que les élèves des prestigieuses universités occidentales aient accès à ces articles scientifiques, et pas ceux des pays du Sud ? Une telle situation est purement scandaleuse et inacceptable.

« Je suis d'accord, me diront beaucoup, mais que peut-on y faire ? Les sociétés sont détentrices des copyrights, elles gagnent énormément d'argent en faisant payer l'accès à ces documents, et tout cela est parfaitement légal – je ne vois pas ce que l'on peut faire pour mettre fin à cet état de fait. » Et pourtant, une action est possible, qui a d'ailleurs déjà été amorcée : la contre-attaque.

Vous tous, qui pouvez accéder à ces ressources – étudiants, bibliothécaires, scientifiques –, dites-vous que l'on vous a accordé une forme suprême de privilège. Vous pouvez vous alimenter de ce savoir dans ce prodigieux banquet, alors que le reste du monde en est privé. Mais vous ne devez pas – et moralement, vous ne pouvez pas – garder ce privilège pour vous seul. Votre devoir est de le partager avec le reste du monde. Et vous l'avez déjà fait en échangeant des mots de passe avec des collègues, en téléchargeant des fichiers pour des amis.

Dans le même temps, ceux qui ont été privés de ce savoir ne sont pas restés passifs pour autant. Vous avez profité des failles, fait sauter les barrières, afin de libérer ce savoir qui était aux mains des seuls éditeurs et de le partager avec vos amis.

Toutes ces actions s'effectuent sous le manteau, à l'abri des regards. On les qualifie de vol ou de piratage, comme si partager la richesse du savoir équivalait moralement à piller un bateau et à assassiner tout son équipage. Le partage n'a rien d'immoral – il relève d'un impératif éthique. Seuls des avarés refuseraient qu'un ami fasse une copie de leur document.

Naturellement, les grosses sociétés sont aveuglées par leur avarice, par leur soif de profit. Le système au sein duquel elles évoluent l'exige : si la moindre perte se profilait, elles seraient confrontées à la grogne des actionnaires. De plus, les politiques, dont les sociétés ont littéralement acheté le soutien, font voter des lois qui leurs confèrent le pouvoir exclusif de décider qui effectuera les copies en question.

Obéir à des lois injustes ne relève pas de la justice. Il est grand temps pour nous de passer de l'obscurité à la lumière et, dans la grande

tradition de la désobéissance civile, de manifester haut et fort notre opposition à la confiscation de la culture publique par les organismes privés.

Il nous faut nous emparer du savoir, où qu'il soit, effectuer des copies et les partager avec le reste du monde. Nous devons saisir des documents qui ne sont plus protégés par copyright et les ajouter à notre fonds d'archives. Nous devons acheter des bases de données piratées pour les mettre sur le Web. Nous devons télécharger des magazines scientifiques et les mettre à disposition pour téléchargement dans des réseaux de partage de fichiers. Nous devons lancer une guérilla en faveur du libre accès.

Autant que nous sommes, à travers le monde, nous ne nous contenterons pas d'exprimer avec force notre opposition à la privatisation du savoir – nous ferons de cette dernière une chose du passé. Souhaitez-vous nous rejoindre dans ce combat ?